

**DELIBERATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'UNIVERSITE CLERMONT AUVERGNE
PORTANT AUTORISATION DE SIGNER LES MARCHES RELATIFS AU LEARNING CENTRE**

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'UNIVERSITE CLERMONT AUVERGNE, EN SA SEANCE DU 8 MARS 2019,

Vu le code de l'Education ;
Vu les statuts de l'Université Clermont Auvergne ;

PRESENTATION DU PROJET

Cette délibération a pour objectif d'approuver les marchés supérieurs à 1 000 000€ HT, signés préalablement par le président, pour le dossier suivant :

Création d'un Learning centre sur le site Kessler à Clermont-Ferrand (opération 857) :

- Mission d'assistance technique à maîtrise d'ouvrage sur les aspects fonctionnels, techniques et énergétiques sur le marché public global de performance du Learning centre. Le montant du marché est estimé à 200 000€ HT. Il s'agit d'une procédure formalisée en appel d'offres ouvert.
- Mission de contrôle technique. Le montant du marché est estimé à 60 000€ HT. Il s'agit d'une procédure adaptée.
- Mission de Sécurité Prévention de la Santé des travailleurs. Le montant du marché est estimé à 33 000€ HT. Il s'agit d'une procédure adaptée.
- Diagnostic amiante avant travaux. Le montant du marché est estimé à 15 000€ HT. Il s'agit d'une procédure adaptée.
- Réalisation des diagnostics techniques avant travaux. Le titulaire du marché est l'entreprise ITC située à Clermont-Ferrand (63000), pour un montant de 54 109€ HT, ce marché a été notifié le 15 janvier 2019.
- Réalisation de relevés BIM. Le titulaire du marché est l'entreprise IMPACT située à Royat (63130) pour un montant de 10 790€ HT, ce marché a été notifié le 15 janvier 2019.

Le montant total de cette opération est de 18 millions € TTC.

La fin des travaux du Learning centre est prévue pour décembre 2023.

Vu la présentation de Monsieur le Président de l'université Clermont Auvergne ;
Après en avoir délibéré ;

DECIDE

De donner délégation au président de l'Université Clermont Auvergne pour l'exécution de tous actes se rattachant à la préparation, la passation, l'approbation et l'exécution administrative du marché relatif au Learning centre pour un montant total de 18 000 000 €. HT.

Le président rendra compte au conseil d'administration des décisions prises en vertu de cette délégation dans les meilleurs délais.

Membres en exercice : 37

Votes : 30

Pour : 30

Contre : 0

Abstentions: 0

Le Président,

Mathias BERNARD

CLASSE AU REGISTRE DES ACTES SOUS LA REFERENCE : CA UCA 2019-03-08--07

TRANSMIS AU RECTEUR :

PUBLIE LE :

Modalités de recours : *En application de l'article R421-1 du code de justice administrative, le Tribunal Administratif de Clermont-Ferrand peut être saisi par voie de recours formé contre les actes réglementaires dans les deux mois à partir du jour de leur publication et de leur transmission au Recteur.*